

ENTRAIDE-SOLIDARITE



Présentation :

Entraide –Solidarité est une association de type loi de 1901 qui a pour but de créer ou recréer du lien entre les personnes, de les aider moralement et de diriger celles qui en ont besoin vers les services adaptés. Son siège est en Mairie d'Anvin

Le Conseil d'Administration



Présidente :	Marie-Jeanne Delmotte
Vice-Présidente	Dominique Nivel
Secrétaire	André Olivier
Secrétaire Adjointe	Claudine Gosselin
Trésorière	Lynda Ansart
Trésorier Adjoint	Patrick Van Neuville
Membres	Maryline Paris
	Françoise Tierny
	Joëlle Barroo
	Nicole Gosset
	Armelle Simon
	Thérèse Paquez
	Daniel Dengreville
	Claude Coquart
	Josette Eono
	Marie-Claude Delcroix
	Caroline Delmotte
	Marie-Christine Rigaut

Les locaux :

L'association fonctionne dans les locaux de l'ancien logement d'instituteur adossé à la Mairie (260, rue d'Hesdin). Ces locaux sont attribués gratuitement par la Mairie d'Anvin.

Les activités :

Actuellement 3 activités mobilisent les bénévoles de l'association. Il s'agit de :

L'accueil des personnes

L'Atelier tricot (le jeudi après-midi de 14h. à 17h.)

La récupération et la vente de vêtements de seconde vie à très petit prix et pour toute la famille (le jeudi et le vendredi de 14h. à 17h.)

Un atelier cuisine va démarrer le 5 juin dans la salle des fêtes de Monchy-Cayeux. Il aura lieu tous les 15 jours le vendredi matin de 9h. à 11h.30 en alternance à :

Monchy-Cayeux, Salle des Fêtes rue d'en haut : le 5 juin, le 3 juillet et le 31 juillet.

Heuchin, Salle des Fêtes place de la mairie : le 19 juin, le 17 juillet.

Ces Salles sont mises à disposition gratuitement par les communes.

Le principe consistera à réaliser la préparation d'un ou plusieurs mets pour 4 personnes, moyennant la somme de 2 € par séance. A l'issue de la séance les participants emporteront leurs réalisations.

Les inscriptions auront lieu au local de l'association, les vendredi 22 et 29 mai de 14h. à 17h.

Fonctionnement :



Le local d'Anvin est tenu actuellement par des bénévoles qui accueillent le public, reçoivent les vêtements qu'on leur apporte et s'occupent de les trier et de les ranger sur des portants pour les rendre prêts à la vente.



Seuls les vêtements en bon état seront proposés à la vente pour une seconde vie. Ils seront revendus à tout petit prix.

Par exemple :	1 pull adulte	2€
	1 pantalon adulte	2€
	Chemise de bébé	1,5€ (3 chemises pour 4€)



Nombreux articles pour bébés



Les quatre personnes bénévoles qui assurent le fonctionnement de cette partie sont :



Joëlle Baroo (responsable du vestiaire)
Nicole Gosset
Armelle Simon
Christophe Deschamps

L'association est ouverte aux habitants des villages de l'ancienne Com de Com du Pays d'Heuchin (15 communes) et **concerne tout le monde sans exception.**

Chacun peut faire don à l'association de vêtements devenus inutiles parce que « trop petits mais pouvant encore être portés dans une seconde vie ». Les vêtements seront soit recyclés et revendus à très petit prix aux personnes qui le souhaitent, soit confiés à ATRE à Saint-Pol pour les vêtements qui seraient trop endommagés.

Voir plus de photos en consultant l'album.

